

Budget 2026 : « En finir une bonne fois pour toutes avec la non-compensation du CAS Pensions » (E. Kaminski)



Université Paris Cité -

« Le message que j'adresse au ministre de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) et à la représentation nationale est le suivant : il faut en finir une bonne fois pour toutes avec cette non-compensation du CAS (Compte d'affectation spéciale) Pensions, afin de permettre aux universités de construire des trajectoires budgétaires pluriannuelles robustes », déclare [Édouard Kaminski](#), président de l'Université Paris Cité, à News Tank, le 15/09/2025.

« Nous devons retrouver une capacité d'investissement et de projection. Sinon, cela découragera la communauté et brisera la confiance envers la gouvernance de l'université, et envers la tutelle. »

Le président évoque également le Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) 2025-2027 de l'université qui « devrait être signé rapidement » ; ainsi que le processus de sortie de l'EPE (Etablissement public expérimental), en cours d'évaluation par une commission interne. « Je suis très optimiste sur le fait que nous aurons, d'ici fin 2025, assez d'éléments pour engager, devant nos instances (CSA (Comité social d'administration), sénat académique, CA (Conseil d'administration)), une demande formelle de sortie d'expérimentation en vue de la visite Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) prévue début 2026 », indique-t-il. L'université doit toutefois finaliser la structuration de sa faculté Sociétés et Humanités.

Par ailleurs, alors que [Philippe Baptiste](#), ministre de l'ESR, a fixé l'objectif de 40 % d'UMR (Unité mixte de recherche) en délégation globale de gestion fin 2026, et 80 % fin 2027, Édouard Kaminski indique : « J'aurais préféré que nous ayons des plateformes de gestion partagées et des outils communs permettant un partage des informations et donc un portage conjoint des unités. Mais je ne peux que constater que c'est la DGG (Délégation globale de gestion) qui s'impose. »

Concernant les enjeux budgétaires, « nous nous sommes retrouvés en grande difficulté lors de la crise ukrainienne, avec l'inflation et l'explosion des coûts des fluides, ainsi que la non-compensation de 50 % du coût des mesures Guerini. Nous avons demandé beaucoup d'efforts à notre communauté pour revenir à l'équilibre budgétaire : nous avons dû faire 20 % d'économies sur les laboratoires et les services centraux, réduire l'enveloppe des vacances, et décaler d'un an tous les recrutements de maîtres de conférences et professeurs, remplacés par des Ater (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche) (attaché temporaire d'enseignement et de recherche) », pointe Édouard Kaminski.

« Aujourd'hui, la situation reste tendue, mais est stabilisée. Il n'est pas acceptable que cet équilibre soit potentiellement remis en cause par des contraintes exogènes telles que la non-compensation du CAS Pensions. Notre budget n'est pas une variable d'ajustement ! »

Comp 2025-2027 : « Notre université ne peut pas faire l'économie de se poser la question de sa performance »

« Le Comp 2025-2027 devrait être signé rapidement. La négociation s'est bien passée avec le ministère, avec un dialogue constructif, et nous venons d'envoyer la version définitive de nos indicateurs de performance », indique aussi le président d'université.

« C'était un exercice intéressant, car notre université ne peut pas faire l'économie de se poser la question de sa performance et de la façon dont elle peut répondre aux attentes des politiques publiques, tout en soutenant sa trajectoire propre et sa signature. »

« Nous avons reçu un premier message annonçant l'attribution des 0,799 999 % de la SCSP (Subvention pour charges de service public) avant l'été, ce qui nous a permis de nous mettre en ordre de marche en interne, notamment en rédigeant les fiches de recrutement liées au Comp de façon à ne pas perdre de temps », ajoute-t-il.

Sortie de l'EPE : « Traiter le sujet plus complexe de la structuration de notre faculté Sociétés et Humanités »

Concernant le processus de sortie de l'EPE, « j'ai pu consulter en effet à la fin de l'été les premières analyses de notre commission ad hoc, la Copase (commission de préparation à la sortie de l'expérimentation), qui travaille de façon indépendante, sur certains sujets pointés par le rapport d'évaluation du Hcéres — par exemple la simplification des procédures de décision, ou le positionnement, les missions et la composition de notre Sénat académique, qui était une nouveauté de l'EPE », indique Édouard Kaminski.

« Leurs propositions m'apparaissent tout à fait raisonnées et convaincantes. Je ne doute pas qu'elles emporteront l'adhésion des instances. »

« Reste aujourd'hui à traiter le sujet plus complexe de la structuration de notre faculté Sociétés et Humanités. Depuis la visite du Hcéres, cette faculté a continué à évoluer et à se consolider, en gagnant en cohérence et en capacité d'action. Il sera donc nécessaire que la Copase revisite les conclusions du Hcéres sur la faculté et puisse faire des propositions sur les questions qui resteraient pertinentes », signale-t-il.

« Je suis très satisfait de ce processus, et je pourrai apporter mon témoignage à la mission Korolitski avec plaisir », ajoute-t-il, alors que la réunion de lancement de la mission d'évaluation des EPE conduite par Jean-Pierre Korolitski, inspecteur général honoraire, a lieu le 16/09/2025.

Délégation globale de gestion : « Une fausse bonne idée »

« Le ministre de l'ESR propose de mettre en place la DGG (délégation globale de gestion) comme parangon de simplification. Je considère que cette approche est une fausse bonne idée et réductrice : on imagine que c'est plus simple avec un seul responsable. Or je pense que c'est une erreur, ne serait-ce que parce qu'il y a des personnels de statuts différents. Et les ERC (European Research Council), par exemple, restent gérés par leur employeur dans tous les cas. On aura donc toujours différents systèmes d'information et de gestion. De plus les DGG entraînent un effet pervers d'invisibilisation de l'une des tutelles par rapport à l'autre », indique Édouard Kaminski.

L'Université Paris Cité était de son côté prête à basculer sur un système d'information et de gestion unique, celui du CNRS (Centre national de la recherche scientifique), pour ses unités, mais le projet a été bloqué en raison d'un problème technique d'interopérabilité.

« Sur le terrain, nous avançons main dans la main avec le CNRS, et nous partageons nos données dans un dialogue extrêmement constructif qui soutient notre capacité à définir et à mettre ensemble en œuvre la stratégie scientifique. Toutefois les données restent partagées "à la main", l'automatisation restant impossible via les systèmes d'information », détaille le président.

[Antoine Petit](#), PDG du CNRS, doit écrire un courrier à l'ensemble des sites et des présidents d'université, pour leur proposer un document de travail de répartition des UMR en délégation globale de gestion, indiquait [Mehdi Gmar](#), DGD (Directeur(trice) général(e) délégué(e)) à l'innovation du CNRS, au colloque annuel du Réseau des vice-présidents recherche et valorisation, le 26/08/2025. « Nous n'avons pas reçu de lettre du CNRS pour l'instant », ajoute Édouard Kaminski.



Édouard Kaminski

Président @ Université Paris Cité (EPE)

Professeur en Volcanologie physique @ Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP)

Parcours

Depuis juin 2023	Université Paris Cité (EPE) Président
Depuis septembre 2007	Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP) Professeur en Volcanologie physique
Depuis janvier 2025	France Universités Président du conseil de la recherche et de l'innovation
Octobre 2019 - juin 2023	Université Paris Cité (EPE) Vice-président en charge de la recherche
Novembre 2018 - juin 2023	Université Sorbonne Paris Cité (USPC) Vice-président en charge du pilotage de l'Idex Université de Paris
Septembre 2009 - janvier 2016	Université Paris 7 - Diderot Directeur de l'UFR STEP
Septembre 2009 - janvier 2016	Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP) Directeur adjoint
Septembre 2000 - août 2007	Université Paris 7 - Diderot Maître de conférences en Géophysique

Établissement & diplôme

N.c. - 2003	Université Paris 7 - Diderot Habilitation à diriger des recherches
N.c. - 1997	Université Paris 7 - Diderot Doctorat en géophysique
N.c. - 1992	École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon) Diplômé



Université Paris Cité (EPE)

Université, sous forme d'établissement expérimental, créée par décret du 21/03/2019, et née au 01/01/2020 de la fusion des universités Paris 5 Descartes et Paris 7 Diderot et de l'intégration de l'Institut physique du globe de Paris.

Catégorie : Universités

Entité(s) affiliée(s) : [EIDD \(École d'ingénieurs Denis Diderot\)](#)

Adresse du siège

Service Facturier
85 Boulevard Saint Germain
75006 Paris France

Général

Date de création	21/03/2019
Statut	EPCSCP de type expérimental
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Paris (siège)
Alliance d'universités européennes	Circle U. (membre fondateur en 2020)
Présidence	Président : Edouard Kaminski

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	282
2020-21	865
2019-20	831
2018-19	843

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2023-24	2 471
2022-23	2 465
2021-22	2 462

2020-21	2 471
2019-20	2 433
2018-19	2 427

Source(s) : Open Data MESR

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	670,9 M€
2022	637,5 M€
2021	613,8 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	540,4 M€
2022	508,9 M€
2021	495,0 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	24,5
2022	40,0
2021	51,2

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

Excellences	Vague 1 (2021) : 30M€
Saps	Vague 2 (2022) : 270k€
ASDESR (2023)	Projet HARVEST : 11,1M€
PUI (2023)	Valo Cité : 6M€ en phase d'amorçage

© News Tank Éducation & Recherche - 2025 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »